

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEUILLY-PLAISANCE

Nombre de membres composant  
le Conseil Municipal : 35

### SEANCE ORDINAIRE DU 30 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 30 mai à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal de Neuilly-Plaisance, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous sa présidence, à la suite de la convocation qui leur a été adressée le 24 mai 2024.

#### **ÉTAIENT PRESENTS :**

M. DEMUYNCK, Mme LAMAURT, M. MALAYEUDE, Mme MAZDOUR, M. VALLEE, Mme BOILEAU, M. BUTIN, Mme PONZIO-REFATTI, M. MARTINACHE, Mme FAGIANI, Mme CHOULET, M. BERTHIER, M. BOURZIK, Mme HENNECHART, M. TAGLANG, Mme GRIMAUD, M. LECHUGA, Mme YILMAZ, M. ASSAS, M. RIGAULT, Mme BRECHU, Mme REYNAUD, Mme SUCHOD, M. FREMIN.

#### **ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

M. TOURE donne pouvoir à M. BOURZIK  
M. PIAT donne pouvoir à M. VALLEE  
M. GIBERT donne pouvoir à Mme BOILEAU  
M. BENAÏCHE donne pouvoir à M. MARTINACHE  
Mme DIAS donne pouvoir à Mme MAZDOUR  
Mme FUENTES donne pouvoir à M. TAGLANG  
Mme PONCHARD donne pouvoir à Mme LAMAURT  
M. SAUNIER donne pouvoir à Mme SUCHOD.

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme ALI, Mme JARY, M. PEREIRA.

#### **SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. BERTHIER.

### **N°2024.05.26 – Désignation d'un représentant de la commune au Comité d'Orientation de l'Agence Locale d'Insertion (ALI) Neuilly-Plaisance/Neuilly-sur-Marne/Gagny.**

Sur présentation de Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la renationalisation du Revenu de Solidarité Active (RSA) et à l'issue d'un appel à Manifestation d'Intérêt,

Considérant que le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis a conventionné avec l'association Germinal, membre du groupe SOS Solidarité, pour la création d'une Agence Locale d'Insertion en charge du suivi des allocataires du RSA domiciliés à Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne et Gagny,

Considérant qu'afin de conserver un lien avec les Villes, il a été acté par le Conseil Départemental, la création d'un Comité d'orientation pour cette ALI réunissant :

- Les membres du consortium de l'ALI soit l'Association Germinal et le Groupe SOS Solidarités,
- Les représentants du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis,
- Les représentants des communes d'implantation de l'ALI soit Gagny, Neuilly-sur-Marne et Neuilly-Plaisance,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
PAR 28 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS**

**ARTICLE UNIQUE** : **DESIGNE** Monsieur Serge VALLEE en tant que représentant du Conseil Municipal au sein du Comité d'Orientation de l'Agence Locale d'Insertion (ALI) Neuilly-Plaisance/Neuilly-sur-Marne/Gagny.

**Christian DEMUYNCK**  
Maire



**Philippe BERTHIER**  
Secrétaire

